



REUNION DES RESPONSABLES DES ECOLES D'ARBITRAGE



PRECONISATIONS

Il est préconisé que la réunion des responsables des écoles d'arbitrage se déroule en deux phases

Temps 1 :
Informations générales sur les EA

Temps 2 :
Echanges entre responsable des EA

Le document vous permet de disposer d'un support pour animer le premier temps et vous propose des thématiques à aborder dans le second temps.

INFORMATIONS GENERALES

Définition

Déclarer son école de niveau 1

Valider son école de niveau 2 : Les 5 critères

La formation et la mallette

Rôle du formateur

Rôle du coach

Ecole d'arbitrage et la charte des officiels

Ecole d'arbitrage et formation départementale



PRESENTATION D'UNE ECOLE D'ARBITRAGE

Définition

Une école d'arbitrage initie des licenciés à l'activité d'arbitre, forme des arbitres club et peut préparer aussi des arbitres à l'examen départemental.

Une école d'arbitrage dans un club peut être encadrée par un bénévole, un entraîneur, un arbitre et/ou un formateur

Elle a un responsable attribué et un ou plusieurs formateurs


Elle peut s'organiser de manières différentes:

- lors d'entraînements
- lors de réunions
- lors de stages (vacances scolaires, week-end, ...)
- lors de matchs de jeunes catégories

Il existe 2 niveaux d'école d'arbitrage. Le niveau 2 crédite des points pour la charte des officiels. Le niveau 2 est exigé pour la validation des CTC.

ELLE DOIT ETRE DECLAREE POUR LE 30 NOVEMBRE

Objectifs des nouvelles procédures :

- simplifier la déclaration d'une école
 - simplifier l'enregistrement des arbitres clubs en formation
 - responsabiliser les clubs et assurer le suivi pour une meilleure formation
- 

CLUB



```
graph TD; CLUB[CLUB] --> A[DECLARE SON ECOLE NIVEAU 1 SUR FBI]; CLUB --> B[DECLARE SES ARBITRES / OTM CLUB EN FORMATION SUR FBI];
```

**DECLARE SON ECOLE NIVEAU
1 SUR FBI**

**La demande de niveau 2
se fait auprès du comité
avec le formulaire avant
le 30 novembre**

**DECLARE SES ARBITRES /
OTM CLUB EN FORMATION
SUR FBI**

**Renseigner la date de
certificat médical.
(responsabilité du
dirigeant)**

DEMANDE D'UNE VALIDATION D'ECOLE D'ARBITRAGE NIVEAU 2



REmplir le formulaire
[CLIQUEZ ICI](#)



REmplir les 5 critères



REnvoyer le
formulaire au comité

Le Comité contrôle les 5 critères



LES 5 CRITERES POUR VALIDER UNE ECOLE D'ARBITRAGE NIVEAU 2



Faire une demande de validation de niveau 2 en remplissant et en adressant le formulaire à son comité départemental.



Saisir sur FBI au minimum 2 « Arbitres Club en formation » titulaires d'une licence avec certificat médical. Pour une CTC : il faut déclarer 2 arbitres (en moyenne) par club qui la compose.



Utiliser [la mallette pédagogique de la FFBB](#), les cahiers d'arbitre club, et respecter le programme de formation.



Afficher le programme de formation de l'école d'arbitrage, les photos des officiels du club et chaque semaine les désignations des officiels du club .




Participer à la réunion des responsables d'école d'arbitrage de la CDO (date fixée par le comité départemental). Présence obligatoire du responsable de l'école d'arbitrage.

LA MALLETTE DE FORMATION



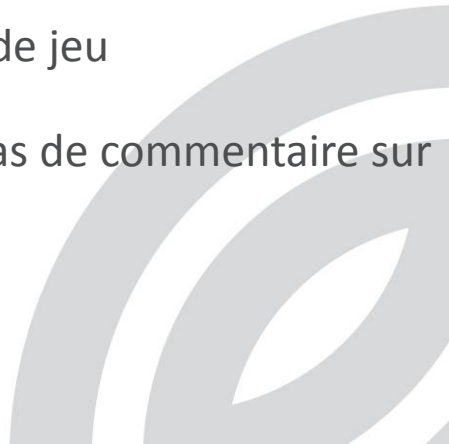
LE RÔLE DU RESPONSABLE DE L'ÉCOLE D'ARBITRAGE

Le responsable de l'école d'arbitrage doit :

- Organiser la formation et le suivi des stagiaires
 - S'assurer qu'un formateur est présent pour encadrer les arbitres en formation sur chaque rencontre
 - S'assurer que la déclaration d'école d'arbitrage est faite dans FBI
 - Utiliser la mallette
 - Participer à la réunion organisée par le comité.
 - S'assurer de la saisie des arbitres en formation sur FBI lorsqu'ils ont officié sur un match du club
 - Remplir avec l'arbitre en formation son livret de suivi et/ou suivre son évolution sur e-Learning
- 

LE ROLE DU FORMATEUR

Un formateur (pas forcément arbitre) doit :

- Etre présent sur chaque match de l'arbitre club
 - Accompagner lors de la préparation d'avant match (échauffement, briefing, ...)
 - Etre présent à la table de marque
 - Intervenir uniquement lors des temps mort et/ou intervalles de jeu
 - Aider l'arbitre d'un point de vu placement et déplacement (pas de commentaire sur le jugement)
 - Intervenir en cas de conflit avec les coachs et/ou joueurs
 - Faire un retour après le match à/aux arbitre(s)
- 

ARBITRES CLUB EN FORMATION



**POUR LES MINEURS :
UTILISATION DU CAHIER DE
L'ARBITRE (MALLETTE)**

**POUR LES MAJEURS : SUIVRE
LA FORMATION E-LEARNING**

+ 5 MATCHS ARBITRES EN CLUB ENREGISTRES SUR FBI

**LE CLUB ENREGISTRE L'ATTESTATION DE FIN DE
FORMATION SUR FBI**

**Le club peut suivre sur FBI le nombre de matchs officiés
par arbitre club en formation**

**LE CLUB DOIT ENVOYER LES ATTESTATIONS DE
FORMATION**



**POUR LES MINEURS :
PAGE 23
DU CAHIER DE L'ARBITRE**



**POUR LES MAJEURS :
ATTESTATION
e-Learning**

**Le comité peut suivre l'évolution du statut des arbitres club à
réception des attestations.**

Les points et valorisation de l'école d'arbitrage:

- Une école d'arbitrage de niveau 2 rapporte 10 points
- Un arbitre club est valorisé à partir de son 8^{ème} match enregistré sur FBI sur la saison en cours (ces 8 matchs incluent les 5 matchs nécessaires à la validation).
- Un formateur labellisé qui intervient dans une école d'arbitrage peut rapporter 5 points s'il peut justifier de 10 heures d'activité (pas de limite de nombre de formateurs labellisés par école d'arbitrage). Le rapport d'activité est à renvoyer à la FFBB annuellement.

Rappel : un arbitre peut être valorisé de 55 points maximum



ECOLE D'ARBITRAGE ET L'EXAMEN DEPARTEMENTAL

L'école d'arbitrage peut préparer un licencié à l'examen d'arbitre départemental, pour cela, elle doit :

- Travailler en étroite collaboration avec le comité
- Inscrire l'arbitre à l'examen auprès de son comité
- Remplir le dossier du candidat désormais en version numérique
- Préparer les candidats aux 5 épreuves ci-dessous de l'examen:

E1: Suivre de la formation dans son intégralité

E2: Valider une formation à distance e-Learning

E3 : Réussir un test écrit de règlement de jeu

E4: Réussir un oral de règlement de jeu

E5: Réussir un match sur lequel l'arbitre est observé

Retrouvez toutes les informations sur le site en cliquant ici : [Devenir arbitre départemental](#)

Retrouvez toutes les informations en suivant ce lien:

<http://www.ffbb.com/ffbb/officiel/arbitres/ecole-darbitrage>

Le guide des clubs a été adressé à votre comité départemental en format numérique.

Une adresse mail pour répondre à vos questions:

ecolesarbitrage@ffbb.com



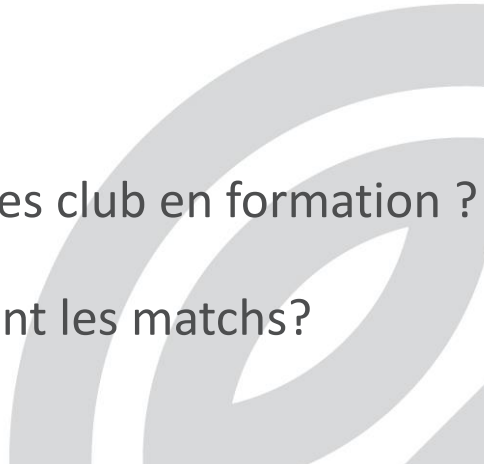
TEMPS D'ÉCHANGES

Ecole d'arbitrage et formation départementale



TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE FORMATEURS

Thèmes proposés:

- Comment s'organise votre école d'arbitrage (week-end, mercredis, ...) ?
 - Qui s'investit (dirigeants, bénévoles, arbitres, ...) ?
 - Où affichez-vous les désignations de vos officiels ?
 - Avez-vous plus de stagiaires majeurs que mineurs ?
 - Comment les entraîneurs se comportent avec les arbitres club en formation ?
 - Qui et comment exerce la fonction de formateur pendant les matchs?
 - ...
- 



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS

T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80

www.ffbb.com